



**HAL**  
open science

# Entre Gaule interne et Province romaine de Transalpine, les espaces fortifiés de la haute vallée de la Loire à la fin de l'âge du Fer

Marie-Caroline Kurzaj

## ► To cite this version:

Marie-Caroline Kurzaj. Entre Gaule interne et Province romaine de Transalpine, les espaces fortifiés de la haute vallée de la Loire à la fin de l'âge du Fer. Fabien Delrieu; Clément Féliu; Philippe Gruat; Marie-Caroline Kurzaj; Élise Nectoux. Les espaces fortifiés à l'âge du Fer en Europe. Actes du 43e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Le Puy-en-Velay, 30 mai-1er juin 2019), Collection AFEAF (3), AFEAF, pp.279-295, 2021, 978-2-9567407-2-8. hal-03260883

**HAL Id: hal-03260883**

**<https://hal.science/hal-03260883>**

Submitted on 15 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

# Entre Gaule interne et Province romaine de Transalpine, les espaces fortifiés de la haute vallée de la Loire à la fin de l'âge du Fer

Marie-Caroline Kurzaj

Le 43<sup>e</sup> colloque de l'AFAEF du Puy-en-Velay est l'occasion de présenter le réseau d'occupations fortifiées de la haute vallée de la Loire qui est longtemps resté en dehors de la recherche archéologique. Les données recensées ces 20 dernières années permettent à présent de considérer cet espace comme essentiel quant à la connaissance des interactions s'opérant entre le monde méditerranéen et la Gaule indépendante à la fin de l'âge du Fer. Dans cette configuration, les espaces possédant un rempart, ou étant fortifiés du fait de caractéristiques naturelles, constituent des jalons structurants les territoires du sud-est du Massif central. Ils sont des points d'étapes essentiels dans le circuit des échanges commerciaux entre la vallée de Rhône et le cœur du Massif central.

## Contexte naturel

L'espace géographique abordé comprend administrativement et pour partie les départements de la Haute-Loire, de l'Ardèche et de la Loire. Sa limite méridionale se place en bordure de l'espace cévenol et au Nord dans la plaine du Forez, au niveau de Feurs. Cet ensemble se situe en moyenne montagne sur la frange orientale du Massif central drainé par le cours ligérien qui se développe ici sur une distance de 70 km (fig. 1). La Loire traverse alors des paysages de moyenne montagne, dominés par trois entités naturelles : Le massif hercynien constitué de roches granitiques et métamorphiques, les formations sédimentaires et les formations volcaniques. Depuis sa source, la Loire correspond à une rivière

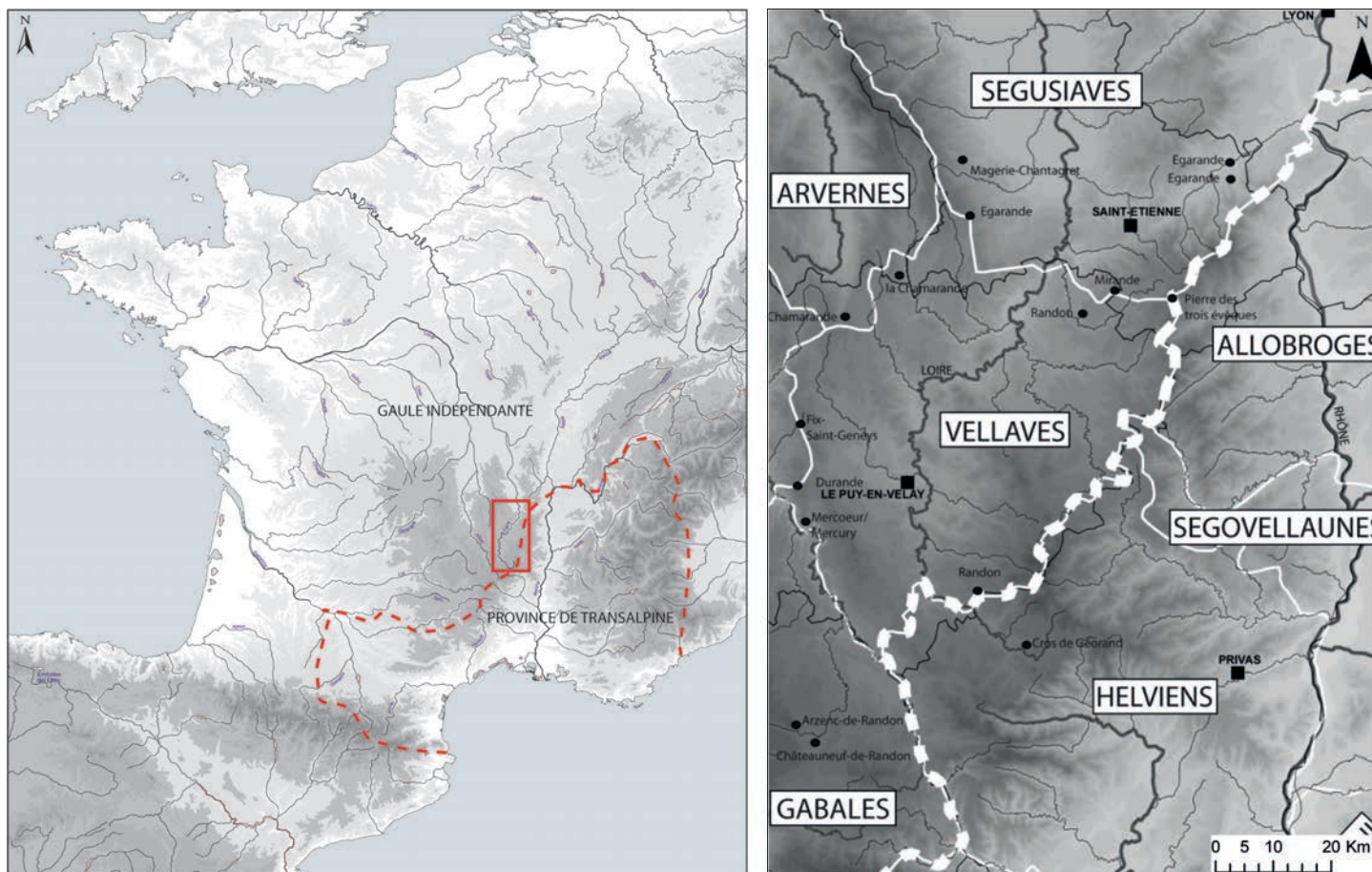


Fig. 1. Localisation de l'espace étudié et des territoires du sud-est du Massif central à la fin de l'âge du Fer, DAO M.-C. Kurzaj.

au débit rapide. Son cours alterne entre des réseaux de gorges et des bassins sédimentaires. Il mesure environ 35 m de large au niveau du Puy-en-Velay et 60 m à son point d'entrée dans la plaine du Forez. À ces paysages de reliefs prononcés, de plateaux et de bassins d'effondrement s'ajoutent à l'extrémité sud-est, les paysages karstiques de l'Ardèche où l'altitude est moindre.

## Peuples et territoires

Une des distinctions territoriales de cet espace repose sur l'appartenance de certains peuples (Allobroges, Helviens et Segusiaves) à la Province romaine de Transalpine, qui se met en place à partir du troisième quart du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Les interactions entre les territoires se modifient et le sud-est de Massif central apparaît alors comme une interface entre Gaule Celtique et Gaule méditerranéenne. Quelques informations dans les sources historiques concernent les peuples attestés dans ce secteur durant La Tène D (fig. 1).

Au nord, dans le département de la Loire, prennent place les Ségusiaves qui sont clairement dans la mouvance éduenne, comme le suggère ce passage de la *Guerre des Gaules* : « On demande aux Éduens et à leurs clients, Ségusiaves, Ambivarètes, Aulerques Brannovices, Brannoviens, trente-cinq mille hommes ; » (César, *Guerre des Gaules*, VII, LXXV). Plus en amont du cours ligérien sont attestés les Vellaves dont le territoire se développe sur les deux tiers du département de la Haute-Loire. Ils sont clairement sous l'égide des Arvernes : « On demande [...] un chiffre égal aux Arvernes, auxquels on joint les Eleutètes, les Cadurques, les Gabales, les Vellaviens, qui sont depuis longtemps sous leur domination ; » (César, *Guerre des Gaules*, VII, LXXV). Du côté de la Province romaine de Transalpine, les Helviens sont clairement sous domination romaine et leur territoire est en contact direct avec la Gaule indépendante : « De l'autre côté, il [Vercingétorix] lance les Gabales et les tribus arvernes de la frontière contre les Helviens, [...] » (César, *Guerre des Gaules*, VII, LXIV).

## Le corpus

La documentation actuellement disponible pour l'espace considéré est parfois lacunaire et difficile à manier. Pour les II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. n. è., on recense 177 sites, ou indices de sites, parmi lesquels 28 correspondent à des habitats fortifiés, ou potentiellement fortifiés en raison du caractère abrupt de leur pourtour constituant ainsi une fortification naturelle. Ils sont représentés de manière inégale selon les territoires (fig. 2). Seulement trois occurrences sont à dénombrer dans le sud du territoire des Ségusiaves, pour une centaine de sites reconnus, alors que chez les Vellaves 12 occupations appartiennent à la catégorie des habitats de hauteur potentiellement fortifiés pour 48 sites reconnus. Du côté de la Province romaine de Transalpine, cette catégorie est attestée par 12 occurrences parmi les 38 sites recensés.

Ces différences d'effectifs s'expliquent tout d'abord par la topographie des territoires puisque les reliefs prononcés, propices aux installations fortifiées, sont plus nombreux chez les Vellaves

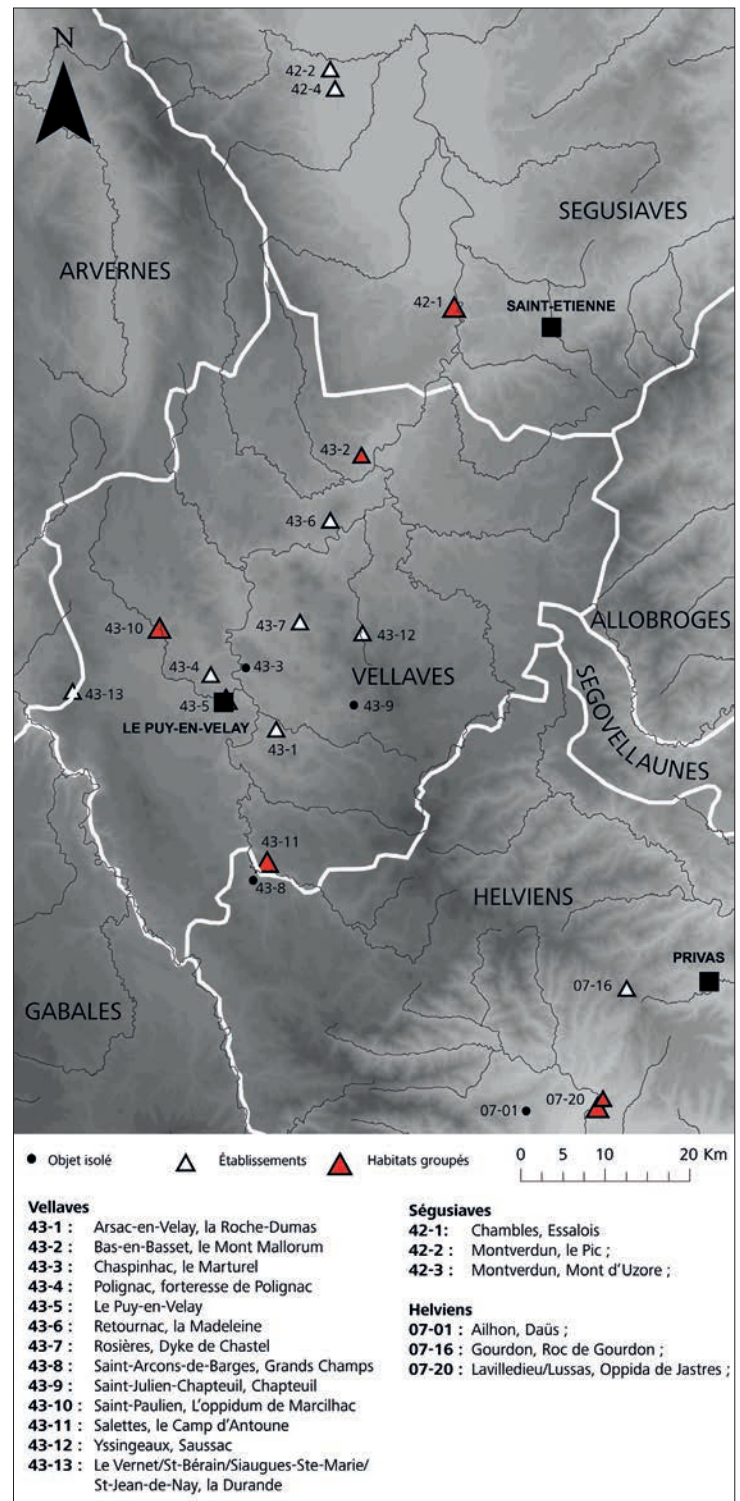


Fig. 2. Sites fortifiés ou potentiellement fortifiés occupés au cours de La Tène D, DAO M.-C. Kurzaj.

et les Helviens, alors que c'est surtout une plaine sédimentaire qui se développe dans le sud du territoire des Ségusiaves. Cependant ce premier constat d'ordre topographique masque sans doute une autre réalité liée à l'histoire de la recherche puisque la détection des fortifications réalisées en matériaux périssables dans des secteurs aux reliefs peu prononcés est beaucoup plus délicate et peu fréquente sans des fouilles de grande envergure.

Les informations recensées pour ces sites fortifiés ou potentiellement fortifiés sont d'une qualité très diverse et les fouilles d'envergure sont exceptionnelles. Cependant une classification de chacun d'entre eux s'avère nécessaire pour en faire une exploitation dans le cadre d'une analyse territoriale. Pour cela une série de critères généralement admis pour la classification des sites a été utilisée (Kurzaj 2012). Basée sur un principe de présence/absence, cette méthode mobilise différentes thématiques. Il s'agit tout d'abord de la configuration des sites avec la prise en compte de l'implantation topographique, de leur superficie et de la présence ou non de fortification. La densité des structures et les catégories de mobilier représentés constituent d'autres marqueurs retenus. Une attention particulière est portée aux témoins des échanges commerciaux : monnaies, amphores tardo-républicaines, céramique à vernis noir, autre céramique importée, parure, vaisselle métallique. L'attestation de pratiques artisanales et la proximité d'axes de communication constitue également un facteur discriminant pour alimenter la classification. Ces différents critères ont conduit à distinguer deux grandes catégories, les « habitats groupés » et les « établissements ».

### Les habitats groupés

Les habitats groupés rassemblent 6 sites dont la superficie est généralement supérieure à 10 hectares. Ils livrent l'essentiel des catégories de mobilier énoncés précédemment et des indices d'activités commerciales. Lorsque des investigations ont eu lieu, les sites de cette catégorie révèlent une densité importante des vestiges et des témoins d'une trame urbaine et de pratiques artisanales. Ils sont généralement implantés à proximité d'axes de circulation majeurs. Bien que l'indigence des surfaces explorées sur les sites incite à la prudence, certains d'entre eux constituent de véritables agglomérations.

### Les oppida de Jastres (07- Lussas/Lavilledieu)

Situé chez les Helviens et dominant le cours de l'Ardèche (fig. 2, n°7-20), le complexe de Jastres est le site le mieux documenté du corpus étudié. En effet, les différentes investigations ainsi que la monographie dirigée par C. Lefebvre permettent de disposer d'une documentation détaillée (Lefebvre 2006). Ne sont mentionnés ici que les grandes caractéristiques de cet ensemble permettant d'alimenter la synthèse à l'échelle du sud-est du Massif central. Il a la particularité de se composer de deux sites distants de 1 km : Jastres Nord et Jastres Sud (fig. 3).

Jastres Nord est un éperon barré de sept hectares dont la fortification a connu plusieurs phases de construction. Il s'agit tout d'abord d'un rempart rectiligne en pierres sèches qui laisse place à une ligne défensive maçonnée de forme arquée et flanquée de tours quadrangulaires et circulaires (fig. 4). La composition du mortier du deuxième état de la fortification renvoie à celui utilisé dans le monde italique au cours du I<sup>er</sup> siècle av. n. è. Le site est doté d'une entrée monumentale en forme de *clavicula* qui s'apparente également aux modèles romains (Lefebvre 2006, p. 146).



Fig. 3. Localisation des oppida de Jastres (07-Lussas et Lavilledieu) sur fond cartographique 1/25 000, source IGN.

Quatre phases successives d'occupation ont été identifiées. Le dernier état est le mieux documenté avec un habitat structuré, organisé en îlots et séparés par des *ambitus*. Les bâtiments présentent des fondations en pierres sur lesquelles une élévation de bois et torchis peut être envisagée ; des couvertures de tuiles ont également été reconnues.

Le site de Jastres Sud est quant à lui un espace fortifié de rebord de plateau de douze hectares avec un rempart en pierres sèches. La très mauvaise conservation des vestiges n'a pas permis de reconnaître la structuration de l'occupation et la datation de sa fréquentation repose sur le mobilier récolté. La surreprésentation des vases de stockage ainsi que des galets pour la défense ont permis à C. Lefebvre d'avancer l'hypothèse d'un rôle de refuge pour cet espace.

Si les modes de construction du rempart et de l'habitat renvoient à des références méditerranéennes, voire romaines, le mobilier récolté sur les deux sites illustre quant à lui, une mixité des influences avec l'association d'un faciès méridional avec des

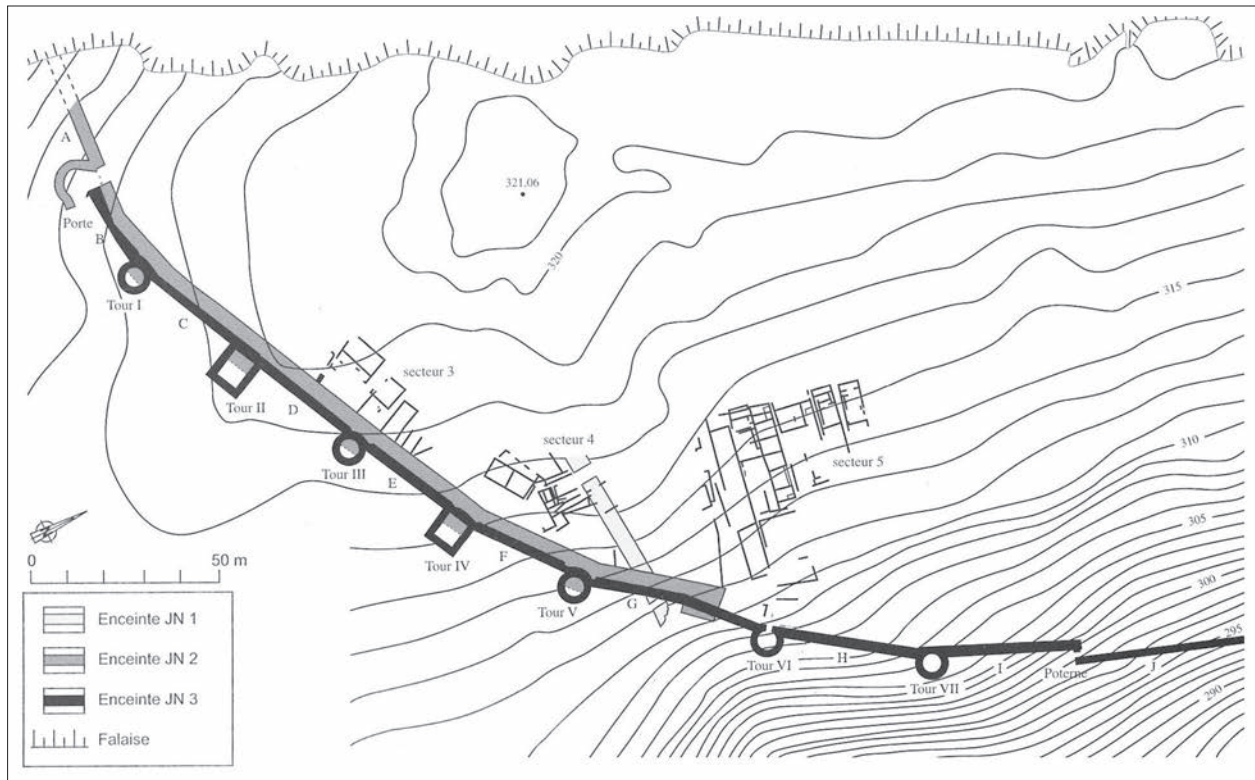


Fig. 4. Fortification de Jastres Nord (07-Lussas), Lefebvre 2006.

assemblages typiques des *oppida* de Gaule indépendante (Kurzej 2012). Cette configuration se retrouve également dans le faciès monétaire puisque les monnaies de Gaule indépendante et de la vallée du Rhône côtoient en nombre celles du domaine massaliète et de Gaule du sud (Lefebvre *et al.* 2012).

Le schéma de chronologique de ce complexe débute par l'occupation de Jastres Nord avec la mise en place de la première fortification au cours de La Tène D1a. Durant La Tène D1b, l'occupation du site de Jastres Sud débute et l'habitat se développe à Jastres Nord. Au cours de La Tène D2a, le rempart de Jastres Nord est à nouveau remodelé et on note alors un déclin de l'occupation de Jastres sud. Si l'occupation de Jastres Nord connaît son apogée au cours de La Tène D2b, le site de Jastres Sud est lui totalement abandonné. Le déclin définitif du Jastres Nord se place au changement d'ère.

La mise en perspective de ces données archéologiques avec les sources historiques, notamment la Guerre des Gaules, permet de s'interroger sur le statut de cet ensemble bipolaire dans un territoire conquis par Rome. Il pourrait prétendre au statut de chef-lieu des Helviens et la fortification de Jastres Nord pourrait avoir été établie par des membres de la famille *Valerii*, dont la citoyenneté romaine est attestée dès les années -80 et dont certains membres font partie des forces militaires de César (Lefebvre 2006, p. 349-358).

### Le camp d'Antoune (43 – Salettes)

Situé à l'extrémité sud-est du territoire vellave et surplombant le cours ligérien (fig. 2, n°43-11), le camp d'Antoune se présente

sous la forme d'un vaste plateau basaltique d'une quinzaine d'hectares culminant à 1086 m (fig. 5). Ce plateau, aujourd'hui totalement boisé, a fait l'objet d'investigations depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Les premières fouilles d'envergure sont réalisées à l'initiative de A. Boudon-Lashermes et les rares résultats dont nous disposons ont permis d'avancer l'hypothèse d'une occupation au cours de l'âge du Fer. La reprise des recherches depuis 2007 permet de disposer à présent d'une documentation démontrant l'importance de ce site fortifié au sein du territoire vellave à la fin de l'âge du Fer (Kurzej 2011 ; 2012 ; 2013).

L'aspect monumental du camp d'Antoune s'explique par la bonne conservation de son système défensif. Il s'agit d'une fortification en pierre sèche discontinue pour laquelle des zones fortifiées alternent avec des secteurs où les falaises abruptes ne nécessitent pas d'aménagement de défense particulier (fig. 5). C'est sur le tronçon nord du site que la fortification est actuellement la mieux conservée. Un premier aménagement, observable sur 1 m d'élévation, précède un imposant fossé que l'on peut observer sur plus de 400 m de longueur. Au sud de ce dernier prend place le rempart principal qui se développe sur une hauteur actuelle de 12 m et observable sur environ 120 m de long d'ouest en est (fig. 6). Une entrée en tenaille interrompt ce tracé qui suit ensuite un axe rectiligne nord/ouest-sud/est et que l'on peut observer sur une longueur d'environ 240 m.

Si l'évolution et la composition de ce dispositif défensif est encore difficile à caractériser, les observations réalisées lors des campagnes 2009 et 2011 à l'arrière du rempart permettent d'avancer un certain nombre d'hypothèses, et ce malgré un état de conservation des vestiges assez médiocre et une lecture du



Fig. 5. Tracé du système défensif du Camp d'Antoune (43-Salettes), DAO M.-C. Kurzaj.

terrain difficile. La rectification de la coupe d'un sondage ancien a permis d'examiner le chaînage d'angle de l'aile ouest de la porte (Kurzaj 2011). Il est composé d'un chemisage de prismes basaltiques entre lequel prend place un blocage de basalte (fig. 7). L'espace vide observé à la jonction des deux parements laisserait supposer la présence d'un élément vertical assurant le chaînage (poteau de bois ou dalle). La découverte dans ce contexte de céramique datable de La Tène D1a apporte un premier jalon chronologique lié à cette structure.

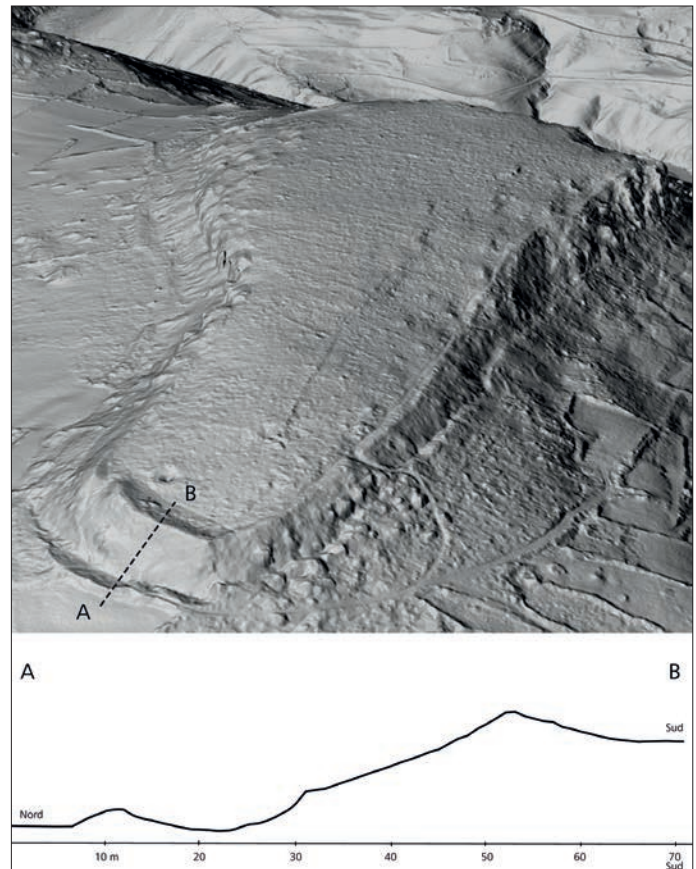


Fig. 6. Relevé Lidar (source CRAIG) et profil de la fortification nord du Camp d'Antoune (43-Salettes), DAO M.-C. Kurzaj.



Fig. 7. Parement de l'entrée composée de prismes basaltiques, Camp d'Antoune (43-Salettes), cliché M.-C. Kurzaj.

Différentes phases de structuration de l'occupation ont été observées à l'occasion d'un sondage en arrière du rempart (fig. 8). Le premier état livre un niveau riche en mobilier attribuable de La Tène D1a dans lequel s'insère une structure de combustion, le tout étant limité au sud par un mur en pierre sèche. La deuxième phase d'aménagement correspond au nivellement du terrain par l'installation, au cours de La Tène D1b, d'un remblai de blocs supportant un niveau de sol dont un état est constitué d'un dallage de basalte. Puis au cours de La Tène D2, un talutage

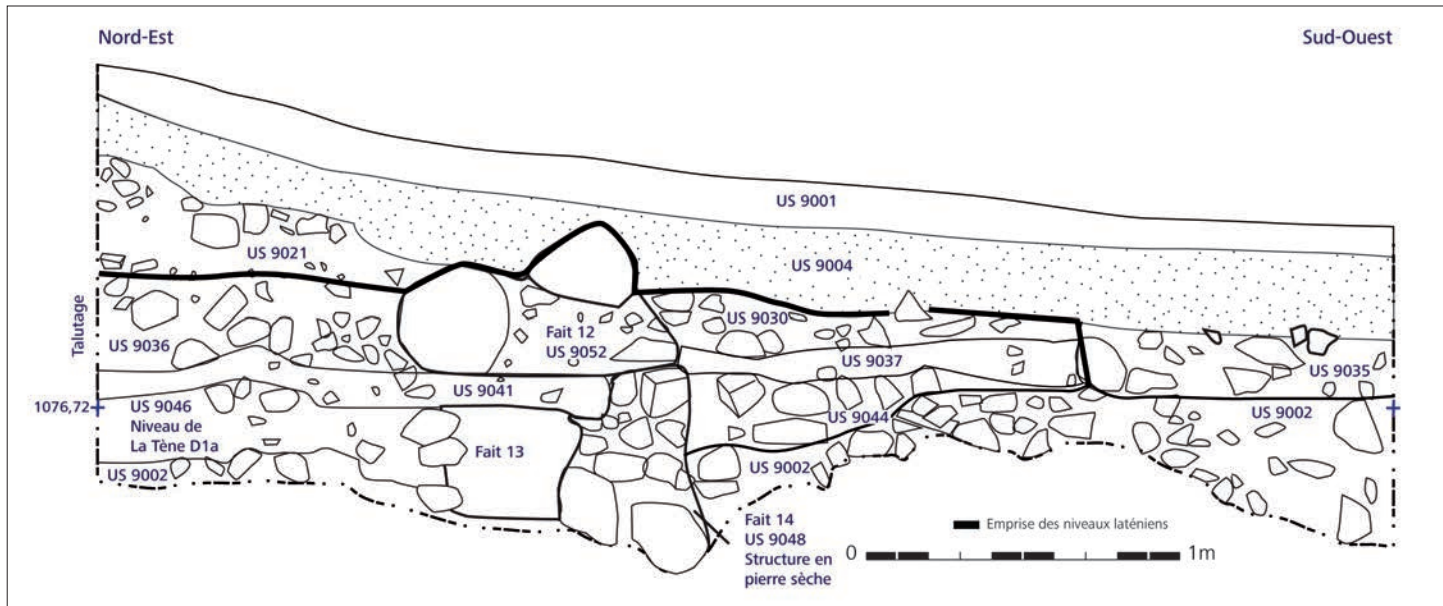


Fig. 8. Stratigraphie repérée en arrière du rempart, Camp d'Antoune (43-Salettes), d'après Kurzaj 2013.

prend place contre la fortification actuellement visible en élévation et est limité au sud par un alignement de blocs de basalte massif. La fonction de ce talutage reste hypothétique. Il pourrait illustrer un renfort de la structure défensive, une rampe d'accès, ou être le témoin d'une infrastructure en élévation disparue, telle un chemin de ronde comme cela est attesté à Gergovie (Deberge, Pertlwieser 2019). Cependant aucun élément concret ne nous permet de statuer sur la fonction de ce talus. Quoi qu'il en soit on remarquera que le profil général du système défensif du camp d'Antoune composé de deux lignes défensives séparées par un fossé trouve des affinités avec l'organisation de la fortification tardo-laténienne sud-est de Gergovie (Deberge, Pertlwieser 2019, p. 225).

Les mobiliers découverts sur le site s'ancrent dans le faciès de consommation des *oppida*. La céramique régionale est en accord avec celle reconnue à l'échelle du territoire vellave, même si quelques récipients renvoient plutôt à la sphère languedocienne. Le petit mobilier quant à lui est typique des *oppida* de la fin de l'âge du Fer (Gerard in Kurzaj 2013). Les témoins des échanges commerciaux avec le monde méditerranéen sont également bien attestés par la céramique importée et les amphores tardo-républicaines. La fonction du Camp d'Antoune reste encore hypothétique en l'absence de documentation relative à l'occupation à l'intérieur du site. Cependant sa localisation géographique lui confère vraisemblablement un rôle de contrôle de la frontière des Vellaves aux portes de la Province romaine de Transalpine desservie par la voie du Pal.

### Mont Anis (43 - Le Puy-en-Velay)

Au cœur du territoire vellave (fig. 2, n°43-5), la ville du Puy-en-Velay est implantée dans un bassin d'effondrement sédimentaire marqué par différentes formations volcaniques. Le Mont-Anis correspond au quartier historique de la ville du Puy-en-Velay qui se développe sur un neck volcanique aux pentes prononcées et

sur lesquelles s'est développée une occupation continue depuis le Néolithique. Les observations réalisées et le mobilier récolté depuis le XIX<sup>e</sup> siècle démontrent une séquence importante au cours de l'âge du Fer sur une étendue d'environ 4 hectares. Dans ce cadre, les investigations menées par S. Liégard sous le dallage de la cathédrale Notre-Dame et au baptistère Saint-Jean sont les plus pertinentes (Liégard, Fourvel 1995). Un podium important a été installé au cours de l'Antiquité constitué d'un remblai de terrasse qui a livré sur une petite surface plus de 3000 tessons protohistoriques.

Pour l'âge du Fer, les observations du mobilier ont permis de mettre en évidence un premier ensemble centré sur le Hallstatt final – La Tène ancienne, avec notamment en tesson de céramique attique du V<sup>e</sup> siècle av. n. è. (Kurzaj, Voruz 2019). Pour le second âge du Fer, si quelques tessons illustrent le III<sup>e</sup> siècle av. n. è., le mobilier récolté documente surtout la fin de la séquence avec des éléments caractéristiques du I<sup>er</sup> siècle av. n. è. (Kurzaj 2012, vol. 3, 432-442). Parmi la centaine d'individus identifiée pour cette phase, on note la présence d'un assemblage composé de céramique régionale inspirée des modèles italiques et d'importations diverses comparables aux ensembles vellaves de La Tène D1b et de la Tène D2a (fig. 9).

La nature de l'occupation est encore difficile à déterminer du fait de l'absence de structures archéologiques en place et du remodelage de ce site de hauteur au cours de l'Antiquité, puis à la période médiévale et moderne, ne permettant pas de disposer d'informations précises concernant sa structuration au cours de l'âge du Fer. L'installation d'un sanctuaire à partir de la période augustéenne (Nectoux 2011) incite à s'interroger sur une éventuelle fonction culturelle dès l'âge du Fer.

### Marcihac (43 - Saint-Paulien)

Localisé dans le nord-ouest du territoire vellave (fig. 2, n°43-10), le site de Marcihac est connu depuis le XIX<sup>e</sup> siècle et a longtemps

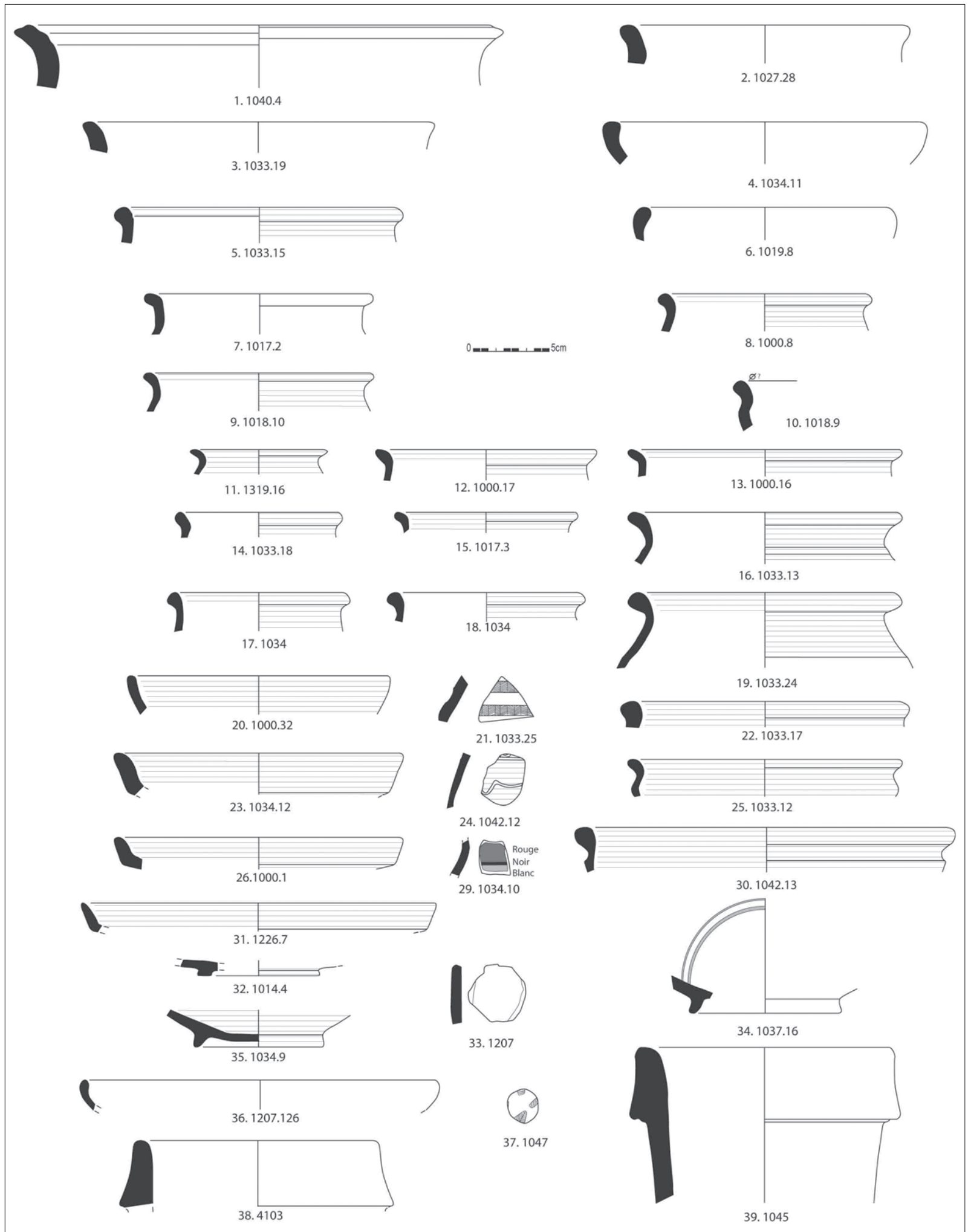


Fig. 9. Mobilier céramique de La Tène D, Cathédrale Notre-Dame (43-Le Puy-en-Velay), DAO M.-C. Kurzaj.





Fig. 10. Relevé lidar du site de Marcilhac, données CRAIG (43-Saint-Paulien).

été considéré comme le chef-lieu des Vellaves, en raison de sa proximité avec la ville de Saint-Paulien qui devient capitale de Cité durant l'Antiquité. Établi à plus de 800 m d'altitude, l'éperon volcanique de *Marcilhac* se développe sur une dizaine d'hectares et est limité à l'ouest, au nord et à l'est par les cours de la Gazelle et de la Borne (fig. 10). La découverte dans les années 1970 d'une cave creusée dans la pouzzolane marque le début des investigations sur le site (Quinqueton 1978) qui se développeront à partir de 2007 avec des prospections pédestres, aériennes, géophysiques et différentes campagnes de fouille (Kurzaj 2012 ; Kurzaj, Dendievel 2015).

L'attestation d'un système défensif sur le site de *Marcilhac* est encore problématique puisque aucun élément en élévation ne permet de mettre clairement en évidence une fortification. Toutefois des anomalies visibles en photo aérienne et sur le relevé lidar laissent entrevoir des aménagements particuliers sur les flancs nord et sud. La connaissance de la structuration interne de l'occupation est encore largement méconnue mais les campagnes de fouille de 2013 et 2014 ont permis de reconnaître des éléments de structuration dont une voie de circulation. Au cours de La Tène D2a, le terrain a été excavé pour l'installation d'un radier composé de petits blocs de basalte et de fragments d'amphores, formant une bande de roulement et dans laquelle des

ornières témoignent de la circulation de chars (fig. 11). Dans un second temps, ce niveau de circulation a fait l'objet d'un réaménagement et un remblai est installé sur la première bande de roulement pour l'installation d'un nouveau niveau de circulation constitué de blocs de basaltes et dont le tracé se décale légèrement vers l'est. Le mobilier récolté dans les niveaux de ce deuxième aménagement permet de constater sa réalisation durant La Tène D2b. Enfin, le mobilier céramique récolté dans le dernier niveau de recharge, composé de pouzzolane concassée, permet de proposer un fonctionnement de cette voie jusqu'au début du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. Cet axe viarie a été reconnu à l'extrémité nord du plateau où il livre également différents états dont un avec un changement d'orientation s'opérant au cours du milieu du 1<sup>er</sup> siècle av. n. è.

Pour l'habitat, la découverte la plus pertinente dans ce domaine est une cave de 20 m<sup>2</sup> creusée dans la pouzzolane à laquelle on accédait par un escalier en blocs de tuf. Des trous de poteaux ont été identifiés aux angles de cette structure, ce qui laisse présager l'existence d'un chemisage ou d'une élévation en bois. Ailleurs, l'étroitesse des zones investiguées ne permet pas de disposer d'un plan des bâtiments. L'utilisation de la pierre est également attestée sur le site de *Marcilhac* avec la présence d'un solin et de murs de terrassement en blocs de basalte.

L'analyse du mobilier découvert sur le site permet à la fois de proposer un schéma de l'évolution chronologique de son occupation et d'apporter également des informations de premier ordre quant aux activités et aux échanges à longue distance. Concernant tout d'abord le mobilier céramique, le site de *Marcilhac* a livré des catégories de productions très proches du faciès de consommation des peuples de Gaule interne avec certaines parentés méridionales et des productions qui semblent locales (Kurzaj 2012). Une des particularités du site de *Marcilhac* réside dans la part des effectifs de céramique importée, en moyenne 6 % du nombre minimum d'individus. Dans cette catégorie dominent les productions à pâte claire calcaire originaires du monde méditerranéen ou de la vallée du Rhône. Ces éléments sont complétés par de la céramique à vernis noir et par des bols hellénistiques à relief. Les principaux témoins de ces échanges à longue distance sont bien évidemment les amphores que l'on retrouve par milliers de fragments sur le site. Il s'agit en grande majorité d'amphores vinaires de type Dressel 1 provenant essentiellement de l'*ager cosanus* en Étrurie méridionale. Outre le mobilier céramique, de nombreux objets en métal ont aussi été récoltés témoignant de certaines activités, notamment artisanales, ou correspondant à des équipements personnels. Enfin un dernier indice illustre les échanges commerciaux sur le site de *Marcilhac*, il s'agit des monnaies qui sont presque exclusivement arvernes, illustrant les liens économiques étroits existant entre les Arvernes et les Vellaves.

Le site de *Marcilhac* répond à différents critères qui permettent de le rattacher à la catégorie des *oppida* de Gaule interne. Ce site de hauteur fourni sur plus de dix hectares des témoins d'une occupation structurée s'échelonnant de La Tène D1 jusqu'au changement d'ère. Notons que l'apogée de l'occupation se place au milieu du 1<sup>er</sup> siècle av. n. è. Le mobilier récolté démontre son



Fig. 11. Vue de l'état initial de la voie reconnue sur le site de Marcihac (43-Saint-Paulien), cliché M.-C. Kurzaj.

implication dans les échanges commerciaux à longue distance ainsi que la présence d'activités artisanales sur le site.

À l'échelle locale, le site de *Marcihac* appartient à un ensemble bipolaire puisqu'il connaît une occupation contemporaine de celle du site de plaine de Saint-Paulien, situé à trois kilomètres (Deberge *et al.* 2019). En effet, le site du bourg de Saint-Paulien est occupé dès le milieu du II<sup>e</sup> siècle av. n. è. et ne semble pas connaître de rupture jusqu'au développement du chef-lieu de la ville antique, *Ruessium*, au cours du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. (fig. 12).

Les deux sites de Saint-Paulien, sont également localisés à proximité d'axes de communication majeurs. Ainsi, la voie Bolène, reliant Lyon à Bordeaux, passe à proximité des deux sites et l'origine protohistorique de cet itinéraire semble à présent attestée

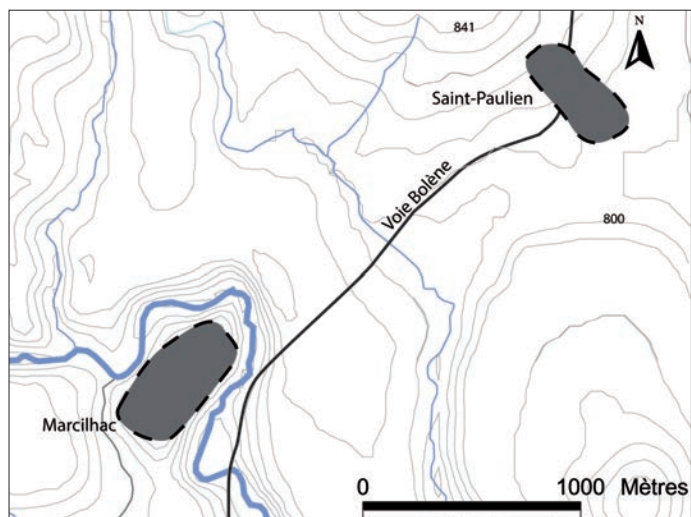


Fig. 12. Localisation et emprise des sites de *Marcihac* et Saint-Paulien (43) au I<sup>er</sup> siècle av. n. è., DAO M.-C. Kurzaj.

(Kurzaj 2012). Un autre axe, prépondérant au cours de l'âge de Fer, permet de relier la Province romaine de Transalpine (à partir du territoire des Helviens et des Volques Arécomiques) et le territoire arverne. Dans ce cadre, l'*oppidum* de *Marcihac* correspond au dernier jalon sur cet itinéraire, avant le territoire arverne, et il semble avoir joué un rôle important dans les échanges commerciaux, au cours du I<sup>er</sup> siècle av. n. è. Ces différents constats permettent une réflexion sur la notion de clientélisme qui existait entre les Vellaves et les Arvernes, d'après les sources textuelles, notamment La Guerre des Gaules. On peut s'interroger sur l'importance que pouvait revêtir *Marcihac* pour les Arvernes puisqu'il est implanté à la porte de leur territoire et sur un axe commercial majeur venant du monde méditerranéen.

### Mont-Mallorum (43 – Bas-en-Basset)

Situé à l'extrémité nord du territoire des Vellaves, le site du Mont-Mallorum est un éperon barré surplombant la vallée de la Loire et la plaine sédimentaire de Bas-en-Basset (fig. 2, n°43-2). Il culmine à 754 mètres d'altitude et se développe sur une surface enclose de 4 hectares. Des découvertes effectuées depuis le XIX<sup>e</sup> siècle démontrent son occupation à la fin de l'âge du Fer (Kurzaj 2012, vol. 3, p. 396-399). Le rempart se compose d'un talus massif de 80 m de long et prend place au sommet d'une courte pente délimitant une butte. Du côté interne, ce rempart présente une élévation de 2,80 mètres (fig. 13). Du côté externe, la hauteur est encore difficile à appréhender en raison de la pente mais on peut tout de même estimer une hauteur minimum de 4 mètres. Le mobilier des différentes prospections, essentiellement récolté sur le flanc oriental du site, illustre son occupation au cours de La Tène D1b et La Tène D2 (Lauranson 2007, p. 116-121).

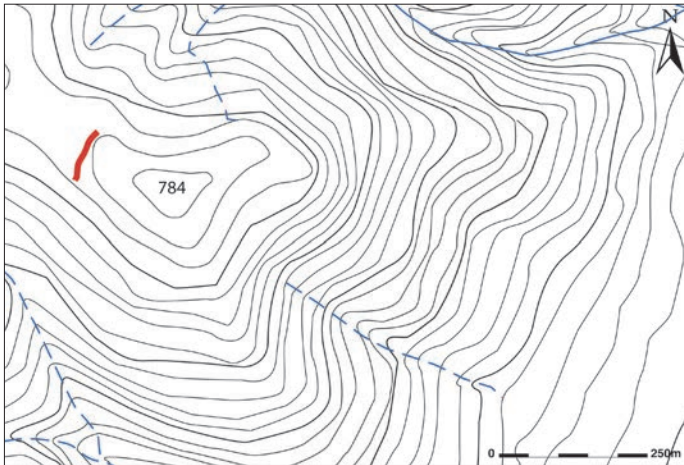


Fig. 13. Localisation du rempart du Mont-Mallorum (43-Bas-en-Basset), DAO M.-C. Kurzaj.

Cependant, l'absence d'investigations approfondies sur ce site ne permet pas de disposer d'autres informations quant à la structuration de l'occupation.

Comme pour *Marcilhac*, la particularité du Mont-Mallorum réside dans son appartenance à un ensemble bipolaire puisqu'il vient compléter une agglomération de plaine qui se développe de part et d'autre de la Loire sur plus de 8 hectares, dans la plaine de Bas-en-Basset (fig. 14). La compilation des découvertes anciennes et les récentes opérations d'archéologie préventive réalisée sous la direction de Yann Deberge mettent en évidence que le complexe de la rive gauche de la Loire couvre le 1<sup>er</sup> siècle av. n. è. (Deberge *et al.* 2019).

### Essalois (42 – Chambles)

Situé à l'extrémité sud du territoire ségusiave et à la frontière de celui des Vellaves (fig. 2, n°42-1), le site d'*Essalois* se présente sous la forme d'un plateau d'une vingtaine d'hectares dominant la Loire. La partie sommitale est enclose par une fortification avoisinant les 6 hectares et un rempart secondaire pourrait enserrer l'ensemble du plateau (fig. 15). Identifié depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, le site d'*Essalois* livre du mobilier en abondance, notamment des monnaies et des amphores tardo-républicaines. Les premières fouilles documentées ont été réalisées à partir de 1868 à l'initiative de Philip Thiollière. Les premiers indices d'un murus gallicus sont identifiés à cette période et mentionnés par J.-G. Bulliot qui le compare alors au système défensif de Bibracte (Bulliot 1889). Les investigations de terrain vont connaître un nouvel essor à partir de 1913 avec la réalisation de sondages jusqu'en 1946 à l'initiative de M. Boissier. Puis les investigations de J.-P. Preynat, se déroulant de 1959 à 1979 (Preynat 1992), vont concerner une partie de la fortification et un secteur de l'habitat.

Les sondages réalisés ont permis de fournir une coupe théorique du système défensif dans sa partie la mieux conservée (fig. 15). Le parement externe, en pierre sèche, présente encore une élévation de 1,30 m avec une série de blocs de granit plus ou moins calibrés. Un blocage de pierres de taille inégale le sépare du parement interne en pierre sèche. Puis une rupture

nette est marquée avec une zone vide d'aménagement et de mobilier archéologique sur environ 1,70 m de large. En arrière de cette zone, un aménagement de poutres croisées, associées à de grands clous, a été mis en évidence. Selon J.-P. Preynat, ces différents aménagements seraient le reflet d'une fortification successive pour laquelle un murus gallicus aurait succédé à un rempart en pierres sèches. Cependant, la faible emprise de la tranchée réalisée ne permet pas d'affirmer avec certitude une telle succession. Les données chronologiques ne sont pas assez précises pour proposer une fourchette chronologique fiable pour l'élaboration du rempart, mais d'après le mobilier découvert sur le site, l'établissement de celui-ci ne semble pas antérieur à La Tène D1a.

Les données concernant l'habitat sont encore assez pauvres. Les fouilles anciennes ont permis l'identification d'une série de puits dans la moitié orientale du plateau (Bulliot 1889). Les investigations de J.-P. Preynat ont concerné une surface d'environ 150 m<sup>2</sup>, à une trentaine de mètres en retrait du rempart. Elles ont permis de mettre en évidence un quartier d'habitations organisé en îlots, séparés par des voies de circulation. Concernant les modes de constructions, les données sont encore assez floues mais les commentaires de J.-P. Preynat permettent de supposer la présence de bâtiments avec au moins une assise en pierres sèches (Preynat 1992). L'architecture de bois est aussi attestée par la présence de trous de poteaux et par des vestiges de torchis. Une zone artisanale, vouée au travail du bronze et du bois, serait présente dans le secteur est de la fouille.

La reprise du mobilier des fouilles de J.-P. Preynat et la compilation des découvertes anciennes permettent de dresser les caractéristiques du corpus et de proposer un schéma chronologique pour ce site (Kurzaj 2012, vol. 3, p. 179-224). Aucun élément concret ne permet de démontrer une occupation antérieure à La Tène D1 et l'essentiel des données chronologiques fournit par le mobilier place l'apogée de son occupation à La Tène D1b/D2a. Quelques témoins d'une occupation postérieure ont été reconnus, démontrant que le site n'est pas abandonné après le milieu du 1<sup>er</sup> siècle av. n. è., et connaît même une fréquentation au cours de l'Antiquité.

La céramique régionale est caractéristique du faciès ségusiave reconnu à Feurs et Roanne avec l'association d'un répertoire laténien et d'inspiration italique. La céramique importée est bien représentée avec un NMI de 10,74 % et se compose des

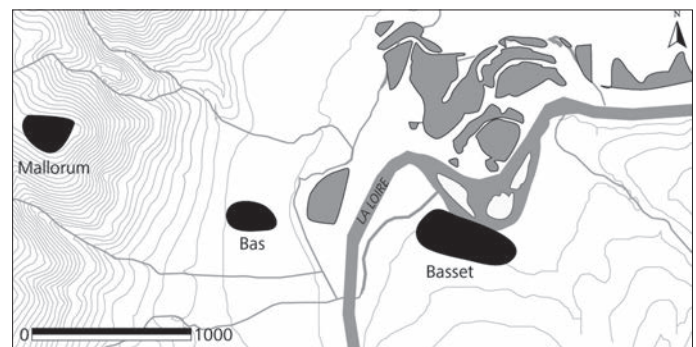


Fig. 14. Localisation et emprise des sites du Mont-Mallorum, de Bas et Basset au 1<sup>er</sup> siècle av. n. è. (43-Bas-en-Basset), DAO M.-C. Kurzaj.

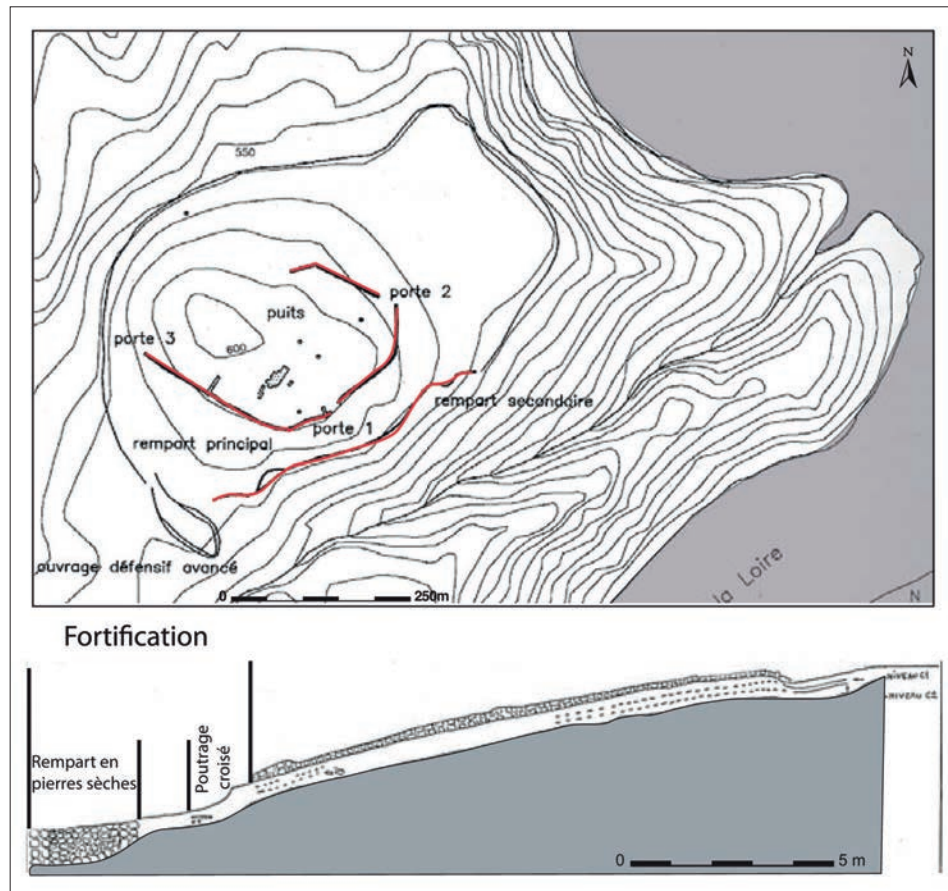


Fig. 15. Localisation et profil du rempart d'Essalois (42-Chambles), d'après Preynat 1992.

catégories usuelles des *oppida* (Kurzej 2012). Les amphores tar-do-républicaines sont attestées en nombre et ont la particularité d'avoir livré un lot d'estampilles conséquent puisque 30 % des amphores sont timbrées (Preynat 1992). L'analyse de ces timbres et des argiles des amphores ont permis de déterminer que plus de la moitié du corpus amphorique est originaire de l'*ager cosanus* (Kurzej 2012). La parure est représentée par une série de fibules se plaçant dans un faciès de La Tène D1b-D2a. La parure en verre s'ancre bien dans un faciès de La Tène D1b-D2a. Avec plus de 400 monnaies, le faciès d'Essalois se détache sensiblement des autres sites ségusiaves en raison de la prépondérance de la catégorie des potins (Carrara, Genechesi 2009). Au niveau des origines géographiques des monnaies d'Essalois, la catégorie des monnaies du centre-est domine à l'instar des sites de Feurs et Roanne. L'étude réalisée plus précisément sur les potins à la grosse tête a mis en évidence l'existence d'émissions locales, présentes sur les autres sites ségusiaves mais peu diffusés dans le centre-est.

## Les établissements

L'interrogation du corpus des sites fortifiés, ou potentiellement fortifiés, a permis d'individualiser une vingtaine de site de hauteur de taille réduite, dépassant rarement 2 hectares. L'analyse de leurs caractéristiques structurelles et chronologiques est souvent entravée par l'indigence de la documentation disponible

puisqu'ils n'ont que rarement fait l'objet d'investigations et livrent souvent des indices d'une occupation diachronique.

On distingue toutefois plusieurs sites ayant la particularité d'être localisés à proximité d'un axe de communication. Ainsi chez les Helviens, le Roc de Gourdon culminant à 1060 m d'altitude contrôle le col de l'Escrinet reliant la vallée du Rhône et celle de l'Ardèche (fig. 2, 07-2). Les résultats des prospections puis des sondages réalisés dans les années 1990 indiquent plusieurs phases d'occupation allant du premier âge du Fer au Bas-Empire (Dupraz, Fraisse 2001, p. 250). Un vaste éboulis de blocs de basalte dans la partie nord du site pourrait correspondre aux vestiges d'une fortification. Le mobilier récolté pour le second âge du Fer illustre une fréquentation au I<sup>er</sup> siècle av. n. è. Chez les Vellaves, l'établissement de hauteur du Largier, surplombant le cours de la Loire, est occupé essentiellement au Hallstatt D3-La Tène ancienne mais connaît également une fréquentation au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C (fig. 2, n°43 ; Kurzej, Voruz 2019).

Surplombant le bassin du Puy-en-Velay, l'éminence basaltique de Polignac se développe sur deux hectares (fig. 2, n°43-4). Elle présente aujourd'hui les vestiges de la forteresse des Polignac installée sur le site depuis le X<sup>e</sup> siècle. Ce site s'inscrit dans un contexte archéologique riche avec plusieurs découvertes relatives au premier âge du Fer (Kurzej, Voruz 2019, p. 21). Depuis les années 1980, la forteresse médiévale fait l'objet de réflexions durant lesquelles des observations archéologiques ont pu être effectuées. Outre l'analyse des vestiges médiévaux, le mobilier exhumé ainsi que la fouille de lambeaux de niveaux et structures

en creux démontrent une occupation au cours de la Protohistoire. La fin de l'âge du Fer est essentiellement représentée par du mobilier résiduel, notamment des importations, qui permet de témoigner d'une occupation au cours de La Tène D (Kurzaj 2012, p. 428-431).

Par ailleurs, on constate que dans le territoire vellave une occupation de La Tène D est attestée à cinq reprises sur les sites de hauteur fortifiés médiévaux (fig. 2, n°43-1 ; 43-3 ; 43-6 ; 43-9 ; 43-12). De manière générale, peu d'établissements de hauteur fortifiés, ou potentiellement fortifiés, sont attestés pour la fin de l'âge du Fer chez les Ségusiaves, puisque seulement deux occurrences sont recensées parmi la cinquantaine de cas rentrant dans la catégorie des établissements (fig. 2, n°42-2 ; 42-4). Ce faible effectif s'explique par la topographie de ce territoire qui est beaucoup moins propice aux établissements perchés et par les ressources agricoles exploitables du bassin sédimentaire.

La question de la fonction de ces établissements potentiellement fortifiés mérite d'être soulevée, bien que l'indigence de la documentation disponible entrave fortement l'interprétation. On notera tout de même qu'ils sont systématiquement localisés à proximité d'axes de communication, hydrographique ou terrestre, et parfois à la limite de territoire. Il serait tentant d'envisager un rôle de surveillance et de contrôle de ces axes de communication. À l'instar des données observées pour des contextes plus méridionaux (Colin, Verdin 2013), la documentation disponible ne permet pas d'identifier un statut privilégié pour les occupants de ces établissements fortifiés.

## Synthèse

### Évolution chronologique et fonction

L'analyse du schéma chronologique se heurte avant tout au degré de précision souvent faible pour les phases reconnues sur ces sites. Cependant, les données chronologiques disponibles pour la catégorie des habitats groupés permettent de mettre en avant leur développement centré sur le I<sup>er</sup> siècle av. n. è. Outre le cas du Puy-en-Velay qui semble particulier, l'occupation des autres occurrences (Jastres, Camp d'Antoune, Marcihac, le Mont-Mallorum et Essalois) semble se structurer et se densifier à partir de La Tène D1b pour connaître leur apogée à La Tène D2. On remarquera dans ce cadre que les deux sites les mieux documentés (Jastres et Marcihac) démontrent une phase importante au cours de La Tène D2b. Hormis le cas du camp d'Antoune qui connaît une fréquentation au cours des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles apr. J.-C. et celui du Puy-en-Velay qui présente une occupation continue, les autres sites sont globalement abandonnés au changement d'ère, au profit des capitales de cité qui se développent à partir de la période augustéenne (Alba, Saint-Paulien, Feurs).

La configuration pour la catégorie des établissements est sensiblement différente. L'occupation de ces sites est pour la plupart des cas diachronique et la fin de l'âge du Fer n'est souvent pas la phase la plus représentée pour la Protohistoire.

Ces données réunies permettent d'avancer l'hypothèse que le développement des habitats groupés fortifiés est lié au besoin d'établir des populations sur des sites perchés de grande superficie, à partir de la fin du II<sup>e</sup> siècle av. n. è., ce qui est comparable aux phénomènes reconnus à l'échelle de la Gaule. Il est certain que l'absence de fouilles détaillées des fortifications et que les faibles surfaces explorées à l'intérieur des sites entravent la discussion de l'appartenance de ces sites à la catégorie des *oppida*. La nature des mobiliers ainsi que les schémas chronologiques attestés permettent d'aller dans ce sens. Cependant, la notion d'*oppidum* comme site central du territoire ne semble pas applicable à l'espace étudié. Si l'on prend l'exemple du territoire vellave, il est actuellement impossible de déterminer si un des quatre habitats groupés potentiellement fortifiés correspond au chef-lieu de ce territoire. Ce constat est renforcé par le fait que deux d'entre eux font partie de complexes associant occupations de hauteur fortifiées et agglomérations de plaine (Marcihac/St-Paulien ; Mont-Mallorum/Bas-en-Basset). Parallèlement, il est important de prendre en considération les différentes formes de l'occupation du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C pour aller plus loin dans l'analyse et observer le positionnement de ces sites fortifiés dans la structuration de l'occupation.

### Insertion territoriale

Le modèle d'analyse du « plus proche voisin », avec la projection de cercles autour des habitats groupés, permet d'observer la zone d'influence de chacun d'entre eux (Leveau 2002, p. 11). La moyenne des distances entre les différents habitats groupés ou ensembles bipolaires par territoire a ici été retenue pour la taille des cercles projetés (fig. 16). L'organisation territoriale ainsi révélée démontre que l'attrait des voies de communication terrestre et hydrographique semble étroitement lié à l'émergence des habitats groupés. Parallèlement, la projection cartographique permet de remarquer l'importance de l'axe est-ouest/ouest-est avec l'emprise des sites se développant le long de la voie du Pal chez les Helviens et se poursuivant ensuite par la vallée de la Loire, chez les Vellaves et les Ségusiaves.

En outre, il est également intéressant d'appliquer la méthode des polygones de Thiessen consistant à restituer hypothétiquement le territoire des sites à partir de la mesure de la distance entre les principaux sites. Ce modèle théorique sous-entend la prise en compte de l'ensemble des sites, c'est pourquoi il est important d'intégrer l'ensemble des agglomérations fortifiées ou ouvertes des territoires concernés et celles des territoires limitrophes (Kurzaj 2012, p. 194-198). Globalement, les limites des polygones ainsi obtenues se rapprochent assez bien des limites généralement admises pour le territoire des Ségusiaves et des Vellaves (fig. 17). Par ailleurs, la limite de la Province romaine de Transalpine semble également bien ressortir par cette méthode d'analyse et suivre la ligne de partage des eaux.

Au regard de ces résultats, il est possible de confirmer que pour les Vellaves et les Ségusiaves, le terroir des habitats groupés fortifiés et des complexes bipolaires contribuent à la structuration des territoires et illustrent une organisation décentralisée. Il est séduisant de rapprocher cette organisation d'un système

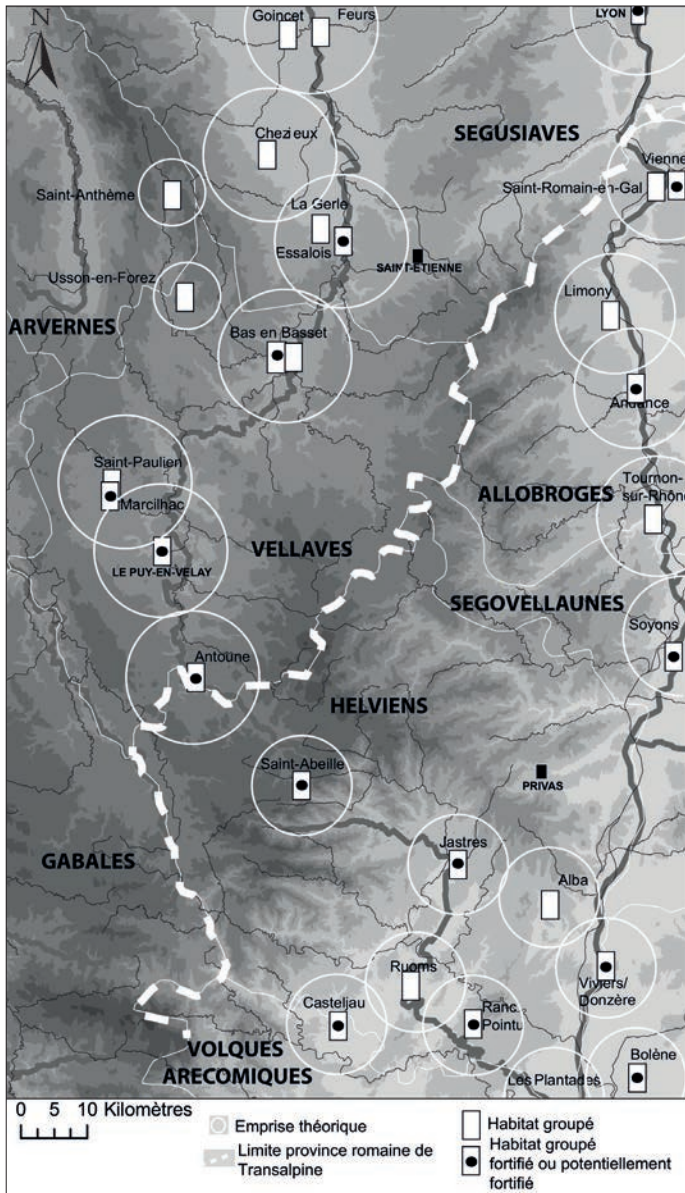


Fig. 16. Emprise théorique des sites centraux, DAO M.-C. Kurzaj.

de pagi comme cela est attesté par ailleurs en Gaule (Fichtl 2004). Cette hypothèse est par ailleurs renforcée par la notion de « domination » suggérée par les sources historiques en ce qui concerne les relations entre Arvernes et Vellaves d'une part et entre Éduens et Ségusiaves d'autre part. Ainsi les Arvernes et les Éduens disposent de liens privilégiés avec des peuples limitrophes de la Province romaine de Transalpine à compter de la fin du II<sup>e</sup> siècle av. n. è.

### Réseau de communication

La navigation sur le cours supérieur de la Loire est délicate sur environ 70 km à partir de sa source car son régime est très variable avec un cours pentu, des flots rapides avec parfois des chutes d'eau importantes. Dans le Velay, le flottage en train de radeaux, à vide ou avec des marchandises, est attesté au XVIII<sup>e</sup> siècle à partir du village de Coubon (Chervelier 1983). On sait par ailleurs que des bateaux de 20 mètres de long et vides, pouvaient

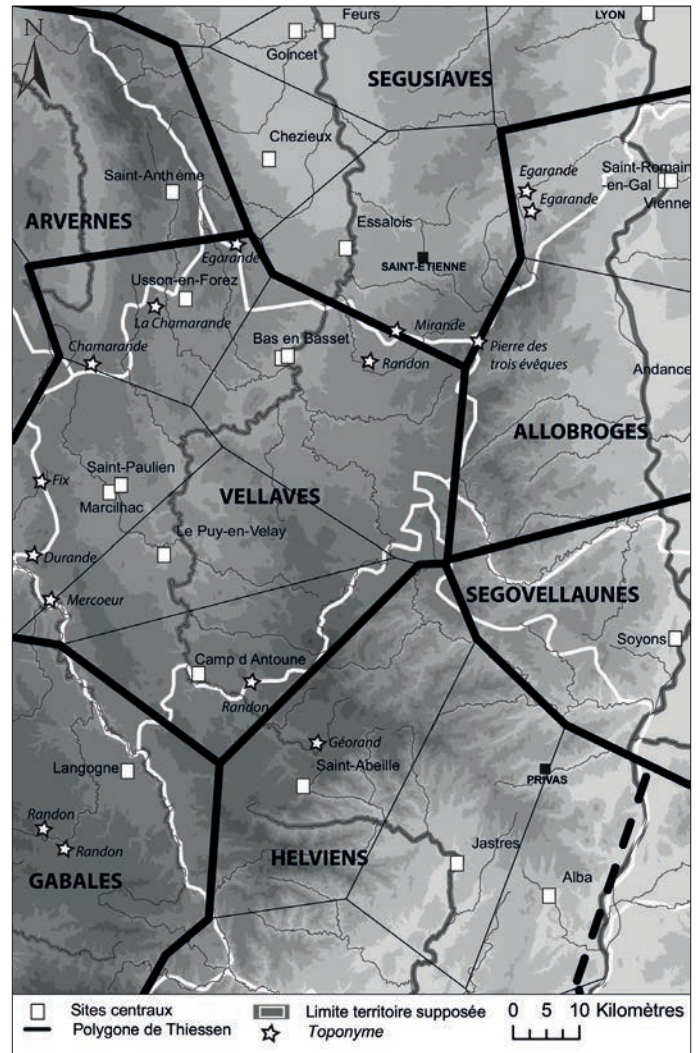


Fig. 17. Modèle d'organisation territoriale d'après les polygones de Thiessen, DAO M.-C. Kurzaj.

circuler sur la Loire à partir du village de Retournac. Dans la moitié sud du territoire des Ségusiaves, le tracé de la Loire dans la plaine du Forez est propice à la navigation, malgré un débit encore modeste. Cependant, le passage entre le Forez et le Roannais est marqué par le seuil de Neulise, réseau de gorges accidentées (Blanchard, Nochez 2009). Aucune donnée n'est actuellement disponible concernant la navigabilité de la haute vallée de la Loire au cours de l'âge du Fer. Le cours ligérien semble pourtant jouer un rôle important dans le développement des occupations fortifiées de La Tène D. À titre d'exemple, la répartition des agglomérations fortifiées à proximité de la Loire chez les ségusiaves permet d'alimenter la question du choix de leur implantation dans des lieux où la configuration naturelle rend obligatoire les étapes, notamment lors du transport de marchandises (Guillaumet 2010). En effet, le site d'Essalois ainsi que ceux du Crêt-Chatelard et de Jœuvres, au nord de notre zone d'étude, sont implantés à l'extrémité de tronçons de gorges où la navigation est délicate voire impossible en certaines saisons (fig. 18). Ils ont pourtant

livré chacun des témoins de leur implication dans les échanges commerciaux au cours de La Tène D1-D2 (Lavendhomme 1997). Ce constat pourrait illustrer l'existence d'une circulation mixte où des tronçons d'axes terrestres alterneraient avec des portions de voies navigables, ce qui impliquerait des ruptures de charge et des transferts de marchandises constituant ainsi un des facteurs du développement des agglomérations fortifiées ségusiaves.

En ce qui concerne les itinéraires de circulation terrestre, la localisation des habitats groupés fortifiés et des ensembles bipolaires est systématiquement liée à un réseau de communication, bien documenté pour la période médiévale et l'Antiquité et qui semble vraisemblablement déjà en place au cours de l'âge du Fer. C'est notamment le cas de la voie Bolène reliant Lyon et Bordeaux et dont le tracé se positionne à proximité des agglomérations ségusiaves et vellaves (fig. 19). Une configuration similaire s'observe pour la voie du Pal et la Voie Régordane dont les itinéraires permettent de connecter la Province romaine de Transalpine et la Gaule interne via le territoire vellave (Kurzaj 2012, p. 212). La projection cartographique des marqueurs d'échanges commerciaux (amphores italiques tardo-républicaines, céramiques importées, vaisselles métalliques, monnaies), associée à celle des itinéraires permet de constater une nouvelle fois que les habitats groupés fortifiés le long de l'axe ligérien constituent une épine dorsale dans l'organisation des échanges commerciaux entre le monde méditerranéen et la Gaule interne au I<sup>er</sup> siècle av. n. è.

Si la moyenne vallée du Rhône semble incontestablement détenir un rôle important dans les réseaux commerciaux, la répartition des habitats groupés fortifiés atteste de l'émergence, au moins à partir de la fin du II<sup>e</sup> siècle av. n. è., d'itinéraires de communication tournés plus spécifiquement en direction du Massif central. Ce phénomène semble consécutif d'une demande accrue de produits méditerranéens en Gaule interne, mais ceci peut également correspondre à un intérêt particulier des marchands pour les ressources métallifères du Massif central. L'exploitation de l'argent est envisageable, face à une demande croissante pour cette matière première, dont l'usage devient récurrent dans les productions manufacturées en Transalpine, et plus particulièrement pour la monnaie.

Les données réunies dans le cadre de cette analyse démontrent tout d'abord la difficulté de caractériser précisément les sites fortifiés ou potentiellement fortifiés de la haute vallée de la Loire. En effet, l'absence de fouille d'envergure entrave l'analyse chronologique et fonctionnelle des occupations reconnues. Quoiqu'il en soit, il est possible de distinguer deux grandes catégories avec d'une part les habitats groupés et d'autre part les établissements fortifiés. La première catégorie, la mieux documentée, démontre leur rôle prépondérant dans la structuration territoriale

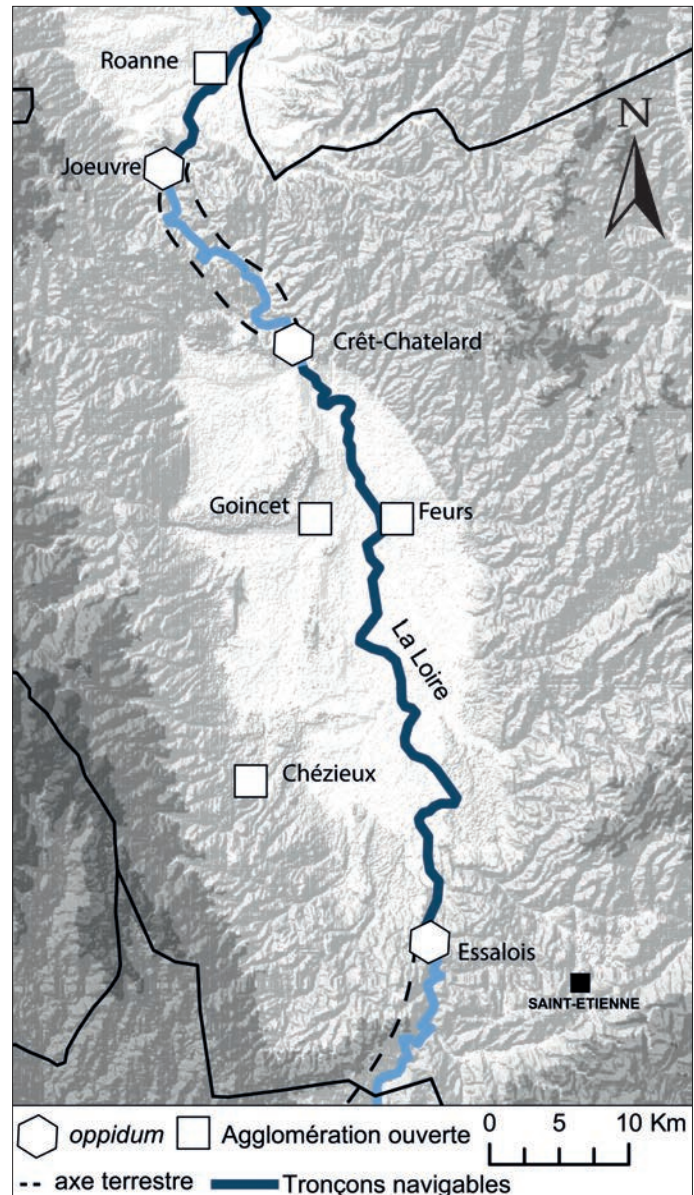


Fig. 18. Tronçon de la Loire navigable en territoire ségusiave, DAO M.-C. Kurzaj.

et les échanges à compter de la fin du II<sup>e</sup> siècle av. n. è. Ces résultats permettent de considérer le sud-est du Massif central comme une zone de contact importante et de transition progressive entre le monde méditerranéen et la Gaule indépendante, et non plus comme un vide archéologique alimentant l'idée d'un enclavement des zones de moyenne montagne par rapport à la vallée du Rhône.

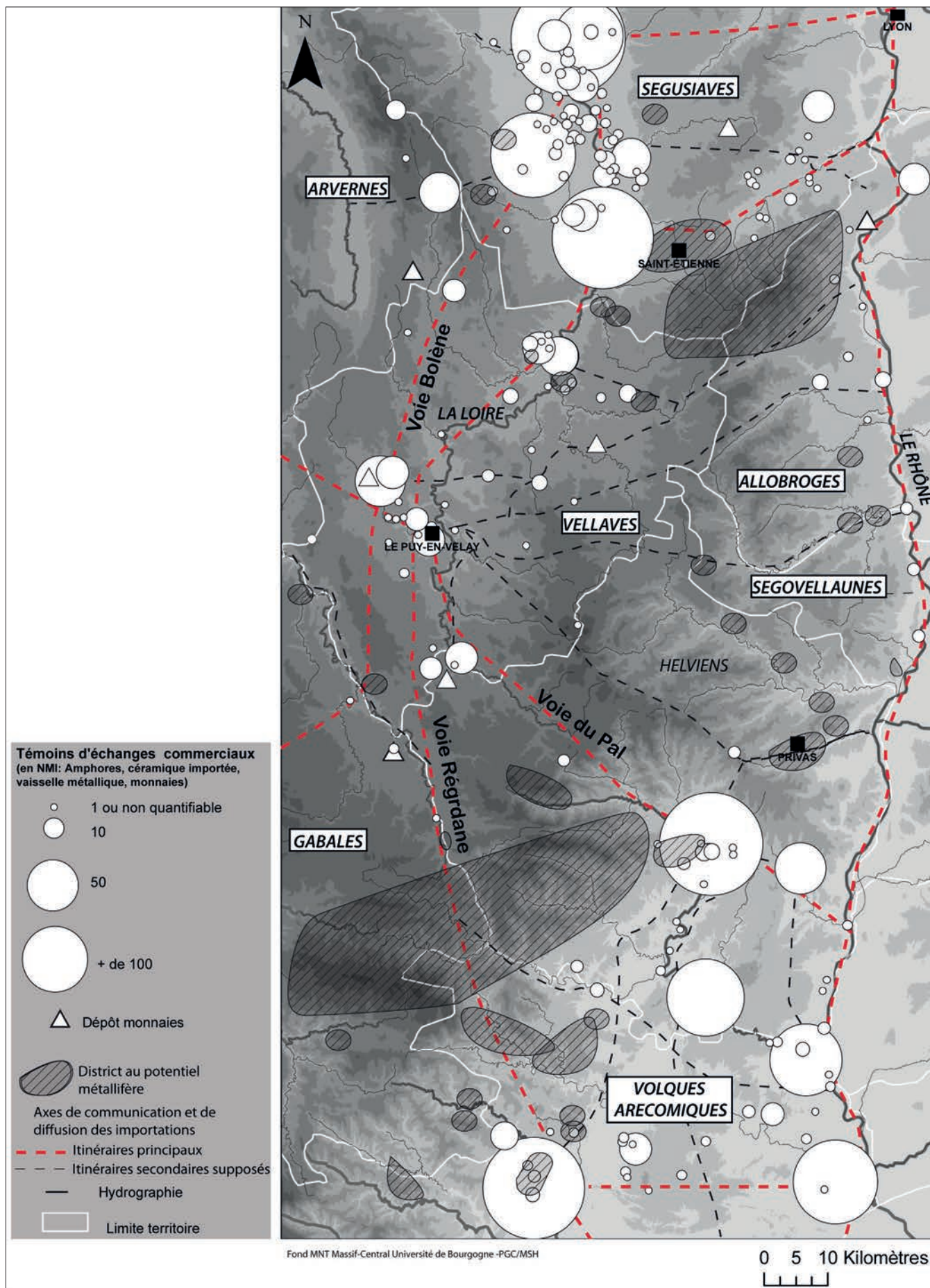


Fig. 19. Répartition des témoins des échanges commerciaux, des zones au potentiel métallifère et des axes de communication dans le sud-est du Massif central, DAO M.-C. Kurzaj.



## Bibliographie

- Blanchard G., Nochez H., 2009. *Des sapines foréziennes à la Royale et au-delà, un siècle de commerce sur la Loire, Histoire de la Ramberte (ou sapine forézienne)*. St Bonnet-les-Oules, Musée de la Ferme forézienne, Imprimerie Chirat, 160 p.
- Bulliot J.-G., 1889. Essalois. In Thiollier F. dir. *Le Forez pittoresque et monumental*. Lyon, A. Waltener, La Diana, 386-393
- Carrara S., Genechesi J., 2009. Les monnaies gauloises entre Loire, Rhône et Isère. In Daubigney A. dir. *La moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer, Actualité de la recherche, Actes du XXX<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, Saint-Romain-en-Gal 26-28 mai 2006*. Dijon, Revue Archéologique de l'Est, 49-66 (RAE Suppl. 27).
- Chervalier J., 1983. La navigation sur la Loire et l'Allier dans le département de la Haute-Loire des origines à nos jours. *Cahiers de la Haute-Loire*, 137-180.
- Colin A., Verdin F., 2013. Habitat et territoire du nord au sud de la Gaule : regards croisés. In Krausz S., Colin A., Gruel K., Ralston I., Dechezleprêtre dir. *L'âge du Fer en Europe, mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz*. Pessac, Ausonius Éditions, 235-246 (Ausonius Mémoires 32).
- Deberge Y., Pertlwieser T., 2019. *Les fortifications de l'oppidum de Gergovie – Bilan historiographique & nouvelles recherches (VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s. av. n. è. et I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.)*. Clermont-Ferrand, Terra Mater, Presses universitaires Blaise Pascal, 607 p.
- Deberge Y., Kurzaj M.-C., Lauranson R., 2019. Les agglomérations ouvertes de la fin de l'âge du Fer en territoire arverne et vellave (nord-est du Massif central). In Fichtl S., Barral P., Pierrevelcin G., Schönfelder M. dir. *Les agglomérations ouvertes de l'Europe celtique (III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.)*. Strasbourg, AVAGE, 299-312. (MAGE 4).
- Dupraz J., Fraisse C., 2001. *L'Ardèche*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 496 p. (CAG 7).
- Fichtl S., 2004. *Les peuples gaulois, III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles av. n. è.* Paris, éditions Errance, 180 p.
- Guillaumet J.-P., 2010. Quelques types de passages obligés de la fin de la période celtique. In Le Bihan J.-P., Guillaumet J.-P. dir. *Routes du monde et passages obligés de la Protohistoire au haut Moyen Âge, Actes du colloque international d'Ouessant, 27 et 28 septembre 2007*. Quimper, Centre de recherche archéologique du Finistère, 181-192.
- Kurzaj M.-C., 2013. *Le Camp d'Antoune, Salettes, Haute-Loire, campagne 2011*. Rapport d'opération d'archéologie programmée, Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 167 p.
- Kurzaj M.-C., 2012. *Peuplements et échanges entre Gaule interne et Gaule méditerranéenne dans le sud-est du Massif central à la fin du second âge du Fer (160 – 25 av. n. è.)*. Thèse de doctorat Dijon, Université de Bourgogne, 3 vol., 260 p. (1), 80 p. (2), 831 fig., 109 pl (3).
- Kurzaj M.-C., 2011. Le Camp d'Antoune, un oppidum vellave. *Bulletin historique de la Société académique du Puy-en-Velay et de la Haute-Loire, tome LXXXVII*, 229-244.
- Kurzaj M.-C., Voruz J.-L., 2019. Les occupations de hauteur en Haute-Loire du Bronze final au Hallstatt. In Delrieu F., Furestier R. dir. *Habitats de hauteur et fortifiés à l'âge du Bronze et au 1<sup>er</sup> âge du Fer entre Alpes et Massif central, Actes de la table ronde d'Orgnac-l'Aven*. Lattes, ADAM, 17-36 (DAM 40).
- Kurzaj M.-C., Dendievel A.-M., 2015. L'oppidum de Marçilhac à Saint-Paulien : une agglomération vellave de la fin de l'âge du Fer. *Bulletin historique de la Société académique du Puy-en-Velay et de la Haute-Loire*, tome 91, 229-244.
- Lauranson R., 2007. *Ager Bassensis II, la plaine de Bas-en-Basset entre âge du Fer et Haut-Empire, essai sur les sites et phénomènes majeurs d'après le mobilier*. Mémoire de master 2, Lyon, Université Lyon II, 2 vol., 211 p. (1), XXXI pl. (2).
- Lavendhomme M.-O., 1997. *La Loire*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 305 p. (CAG 42)
- Lefebvre C., 2006. *Oppida Helvica, les sites fortifiés de hauteur du plateau de Jastres (Ardèche)*. Paris, De Boccard, 487 p.
- Leveau P., 2002. Les territoires. Un bilan des méthodes d'études. In Garcia D., Verdin F. dir. *Territoires celtiques, espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale, Actes du XXIV<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, Martigues, 1-4 juin 2000*. Paris, Errance, 9-17.
- Lefebvre C., Gentric G., Richard J.-C., 2012. Le faciès monétaire des oppida du plateau de Jastres (Lussas et Lavilledieu, Ardèche). 377-408. (DAM 35) [en ligne] <https://journals.openedition.org/dam/2187> [consulté le 3 avril 2021].
- Liégard S., Fourvel A., 1995. *Le Puy-en-Velay, Cathédrale Notre-Dame, (43 157 058 AH) – (Haute-Loire)*. Document final de Synthèse des interventions archéologiques préalables aux travaux de réaménagement intérieur de l'édifice- 1992/1995, AFAN, service régional de l'archéologie Auvergne, 151 p.
- Nectoux E., 2011. Le sanctuaire du Puy-en-Velay (Haute-Loire), état de la question et contexte politique. In Lamoine L., Berrendonner C., Cébeillac-Gervasoni M. dir. *La Praxis municipale dans l'Occident romain*. Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 479-497.
- Quinqueton A., 1978. Le gisement de la Tène finale à Marçilhac (Saint-Paulien). *Cahiers de la Haute-Loire*, 19-25.

---

### Auteure

Marie-Caroline Kurzaj, Archeodunum SAS, UMR 6298 ARTEHIS, Groupe de recherche archéologique vellave, Chaponnay ; mc.kurzaj@archeodunum.fr

### Résumé

Au cours du I<sup>er</sup> siècle av. n. è., le sud-est du Massif central revêt la particularité de se positionner à l'interface de deux ensembles culturels d'envergure, la Gaule interne et la Province romaine de Transalpine. Le cours supérieur de la Loire constitue à ce titre un axe d'interaction majeur entre ces deux entités, autour duquel se développe un réseau d'habitats et d'agglomérations structurées parmi lequel s'insère un maillage d'espaces fortifiés aux configurations et fonctions diverses.

### Abstract

During the first century BC AD, the south-east of the Massif central has the particularity of positioning itself at the interface of two major cultural entities, internal Gaul and the Roman province of Transalpine. The upper course of the river Loire is therefore a major axis of interaction between these two systems, around which develops a network of habitats and structured agglomerations among which are inserted fortified spaces with configurations and functions varied.